

COMMENT SE LOGER ?

Le [CROUS](#) de Limoges (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) propose, à proximité de l'école, des chambres sur le campus de Vanteaux (résidence Camille Guérin) : 353 chambres dont 2 aménagées pour les handicapés. Tout au long de l'année il dispose d'un choix de logements proposés par des particuliers et ce service est gratuit pour les étudiants.

- Dispositif [VISALE](#)

Visale est une aide de cautionnement gratuit, toutes les démarches se font en ligne directement sur Visale. Cette aide est destinée aux jeunes de moins de 30 ans lors de leur constitution de dossier locatif, Visale se porte garant gratuitement pour une durée de 3 ans. L'intégralité des démarches est à faire en ligne, une fois le dossier complété, une réponse est apportée sous deux jours. Bon à savoir, il faut impérativement faire cette demande avant toute signature de contrat locatif. Par ailleurs lors de la constitution de votre dossier Visale vérifiez votre éligibilité aux autres aides d'accompagnement mise en place par Action Logement. Loca-Pass et Mobili-Jeune sont les deux actions principales d'Action Logement, à savoir que ces dispositifs sont cumulables et gratuits.

Consultez l'ensemble des [dispositifs](#) Action Logement.

OÙ ET COMMENT SE NOURRIR ?

Les étudiants ont le choix avec les [resto-U dispersés aux quatre coins de la ville](#), dont un à proximité de l'école (campus de Vanteaux).